

LA VOIX

Le cursus voix, sous ses multiples expressions, compte parmi les disciplines les plus transversales et les plus accessibles de l'établissement.

Qu'elles soient individuelles ou collectives, les pratiques vocales du CRR proposent autant de paliers d'apprentissages que de perfectionnement à tous niveaux.

Les classes de chant peuvent accueillir des élèves dont la pratique dominante est assurée par un autre département pédagogique du CRR et qui viennent y chercher un complément de technique vocale, individuel ou collectif ou être une dominante à part entière.

LES CHŒURS D'ENFANTS ET ADOLESCENTS

Cet enseignement est proposé aux enfants et adolescents de 7 à 17 ans. Il est axé sur le développement individuel et collectif de la voix. Les répertoires abordés vont de la simple monodie à la chanson à plusieurs voix.

- Le chœur junior : pour les enfants du CE1 au CM2
- Le chœur benjamin : pour les adolescents à partir de la 6^e

À partir de l'âge de 15 ans, selon leurs capacités et sur avis des enseignants, les choristes auront la possibilité d'intégrer le grand chœur du conservatoire.

Conditions d'accès : sur tests d'entrée

Programme des tests d'entrée :

- Préparation d'une chanson au choix du candidat
- Tests de rythme et oreille.

LE CHANT ENFANT ET ADOLESCENT

Ce parcours de formation s'adresse aux élèves de 11 à 17 ans dont le niveau de formation musicale est au moins équivalent à une fin de cycle 1. Il permet aux élèves d'aborder un répertoire varié et exigeant et de se produire régulièrement sur scène.

Cet enseignement riche comporte un large volet collectif au sein de l'ensemble vocal d'enfants (3 h hebdomadaires) mais également un enseignement vocal individualisé (30 min).

**Inscriptions en ligne
du 12 juillet au 20 août 2023**

**Tests d'entrée
mercredi 6 septembre 2023**

**Rencontre avec l'enseignant
Samedi 9 septembre 2023**

**Inscriptions en ligne
du 12 juillet au 20 août 2023**

**Tests d'entrée
Candidats de 11 à 14 ans
mercredi 6 septembre 2023**

**Candidats à partir de 14 ans
Samedi 9 septembre 2023**

À partir de l'âge de 14 ans, les enfants peuvent postuler pour entrer dans le cursus chant adolescent, qui les prépare à intégrer à 17 ans la classe de chant adulte et le chœur des jeunes chanteurs du CRR.

Le cursus complet chant enfant et adolescent est destiné aux élèves souhaitant pratiquer le chant en discipline dominante.

Dans le cadre de ce cursus l'élève devra suivre obligatoirement les cours suivants :

Contenu du cursus pour les élèves de 11 à 15 ans (cycle d'initiation et cycle 1)

- Cours en groupes restreints de 2 / 3 élèves
- Participation au chœur spécialisé ensemble vocal d'enfants
- Formation musicale générale obligatoire.

À partir de 14/15 ans et jusque 17 ans (cycle 2)

Les élèves passent une audition en fin d'année et en fonction des résultats, ils intègrent le cycle 2 du cursus et suivent les enseignements suivants :

- Cours individuels
- Participation au chœur spécialisé ensemble vocal d'enfants ou / et grand chœur du Conservatoire
- Formation musicale chanteur (cours collectif et individuel).

Conditions d'accès :

- Sur tests d'entrée.
- Avoir un niveau minimum de 1C4 en formation musicale.

Programme des tests d'entrée :

- Préparation d'une chanson au choix
- Tests de rythme et oreille
- Vocalises
- Entretien portant sur la motivation.

LE CHANT ADULTE et ADOLESCENT

À partir de 15 ans et < à 30 ans

L'enseignement initial des classes vocales est organisé en trois cycles. Après un 1^{er} cycle probatoire, le cycle 2 prépare à un Brevet d'Études Musicales (BEM). Le Cycle à Orientation Amateur (COA) clôt ce premier parcours avec le Certificat d'Études Musicales (CEM).

Inscriptions en ligne
du 12 juillet au 20 août 2023

Tests d'entrée
Candidats à partir de 15 ans :
Samedi 2 septembre 2023

Le conservatoire propose également un Cycle à Orientation Professionnelle (COP) et un cycle de perfectionnement dont les examens d'entrée auront lieu mi-octobre 2023.

Dans le cadre du cursus chant, les élèves suivent les cours suivants :

- Cours de chant individuels (de 30 à 90 min en fonction du niveau)
- Formation musicale chanteur : cours collectifs et individuels (de 20 à 30 min)
- Pratique collective : participation au Grand Chœur du Conservatoire (2 h)
- À partir du 3^e cycle (COA et COP) : musique de chambre, piano complémentaire et une discipline complémentaire.

Contenu des tests d'entrée :

- **En 1^{er} cycle** : chanter obligatoirement un morceau du répertoire classique (opéra, opérette, oratorio, mélodie, lied) de 3 min minimum.
- **En 2^e cycle** : chanter obligatoirement un morceau du répertoire classique (opéra, opérette, oratorio, mélodie, lied) de 3 min minimum et déchiffrage d'une partition niveau fin de 1^{er} cycle de formation musicale.
- **En 3^e cycle amateur** : chanter trois morceaux en langues et styles différents + déchiffrage d'une partition niveau fin de 2^e cycle de formation musicale.
- **En Cycle à Orientation Professionnelle (COP) et Perfectionnement** : chanter trois morceaux en langues et styles différents, un déchiffrage et un entretien avec le jury.

LES PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES

Inscriptions en ligne
du 12 juillet au 20 août 2023

La formation musicale enfant

Entretien-rencontre avec l'enseignant
Mercredi 6 septembre 2023

La formation musicale est obligatoire pour tout élève souhaitant s'inscrire en classe de chant et de chant choral. Dès son entrée au CRR en initiation chant et tout au long de son parcours dans le cursus chant enfant, l'élève devra suivre les cours de formation musicale générale.

Conditions d'accès

- Pour les élèves n'ayant jamais fait de formation musicale : intégration directement en cycle un / 1^{re} année
- Pour les élèves non débutants : test de niveau.

La formation musicale chant adolescent et adulte

À partir de l'entrée en cursus chant adolescent / adulte, l'étudiant suivra un cours collectif et un cours individuel de formation musicale chant.

Conditions d'accès

- À l'issue des résultats d'admission en classe de chant, chaque étudiant sera testé en formation musicale pour définir son niveau.